



## Rayons d'Action

Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

48 Boulevard Magenta

35000 Rennes

contact@rayonsdaction.org

## Piste cyclable bidirectionnelle boulevard de Chézy : deuxième tranche, de la rue Noël du Fail jusqu'à proximité de la rue de Saint-Malo

L'équipement boulevard de Chézy permet de relier efficacement le centre-ville (Pont de la Mission) avec le quartier Nord-Saint-Martin et les Prairies Saint-Martin. Il passe à proximité de l'Ecole d'Architecture, de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education et du campus santé de Villejean. Cet équipement fait en outre partie de la Véloroute 2, qui relie Arzal à Saint-Malo.

Figure 1 : Localisation du boulevard Léon Bourgeois dans le réseau structurant (source : Ville de Rennes)



La deuxième tranche de travaux a été réalisée assez rapidement après la première et améliore considérablement les dessertes possibles. Comme la première tranche, elle permet une séparation physique des circulations motorisées, cyclistes et piétonnes le long du boulevard, et l'amélioration de la continuité semble avoir eu un effet très positif sur sa fréquentation.

Cet équipement présente quelques inconvénients mineurs, en particulier le revêtement qui est ancien et usé et présente donc des irrégularités peu confortables. Mais les larges caniveaux pavés qui étaient encore présents à la livraison ont été recouverts, et la totalité de la largeur est à présent utilisable, ce qui était indispensable en raison du trafic important de vélos de grande largeur (livreurs).

On déplore le traitement du carrefour Legraverend, dans lequel la piste cyclable perd la priorité, ce qui est susceptible de mettre en danger les usagers qui ne connaissent pas bien l'aménagement (en particulier dans l'usage cyclotouriste), ou ceux qui seront tentés de forcer la priorité.

La continuité d'itinéraire est assurée avec la vélo route 2 le long du canal au nord, et avec la piste précédemment réalisée au sud. La continuité avec la rue de Saint-Malo est traitée de façon provisoire en obligeant les cyclistes à traverser deux voies de circulation motorisée. L'accès à l'aménagement depuis la rue de Saint-Malo se fait en passant par un trottoir très étroit ou en passant sous le pont, ce qui n'est pas commode pour les usagers venant du nord. La continuité de la piste cyclable du quai Saint Cast avec les aménagements de la Place de Bretagne reste problématique.